

### 04/11/2015

- Mise en place des cartons jaunes (les avertissements) : lorsqu'un nom est noté deux fois, on va voir le maître qui décide des suites à donner.
- Dès qu'il y a un objet de valeur ou dangereux dans un conflit : avertir le maître de service.
- Quand on décide d'aller voir le maître, on tient parole, même si les autres essaient de nous faire changer d'avis.
- Pour les conflits entre « amoureux », les régler normalement mais insister sur le fait que les enfants sont trop jeunes pour être amoureux (c'est de l'amitié).

### 16/12/2015

- Le système des avertissements (cartons jaunes) fonctionne plutôt bien. Rappeler qu'à partir de deux, on confie la médiation au maître.
- Au cas où un enfant se vexe parce qu'on lui donne un avertissement, on confie la médiation au maître.
- Constitution de groupes pour aller réexpliquer le fonctionnement des médiateurs aux élèves de CP, CE1 et CE2 le lundi 4 janvier 2016.

CP : Hippolyte, Jeanne, Inès, Allan

CE1 : Sami, Maël, Mathéo B., Amahé, Chloé M.

CE2 : Laura, Amélys, Timothée, Perle

- Au prochain bilan (3 février 2016), les médiateurs présents tourneront un film pour expliquer les règles de la médiation.

### 03/02/2016

- Création des films

### 23/03/2016

- Pour éviter que les médiateurs oublient de mettre leur chasuble :
  - mettre un papier de rappel rouge sur la table
  - mettre les chasubles dans la caisse à ballon + planning
  - les élèves de service rappellent aux médiateurs de mettre la chasuble
  - pendre la chasuble dans le passage, derrière la porte
- Faux conflits : donner un carton jaune, demander des témoins, aller voir le maître
- Insultes : carton jaune + maître
- Plusieurs conflits avec les mêmes : carton jaune
- Objets dangereux dans la cour : le signaler au maître

### 29/06/2016

Que diriez-vous à une personne étrangère à l'école qui vous demanderait ce que vous pensez de la fonction de médiateur ?

- C'est pénible quand on n'a pas à faire de médiations.

Réponse 1 : c'est plutôt bon signe, c'est qu'il n'y a pas de conflits.

Réponse 2 : c'est peut-être parce que les élèves en conflit vont directement voir le maître, dans ce cas, il faut qu'il conseille d'aller voir le médiateur.

Réponse 3 : c'est peut-être parce qu'ils ne font pas confiance au médiateur ou qu'ils veulent tenter leur chance ailleurs en espérant que les réponses apportées aillent dans leur sens.

Réponse 4 : c'est peut-être parce qu'ils ne prennent pas les médiateurs au sérieux (ou inversement).

Réponse 5 : il faut peut-être mettre en place un système de médiation plus court pour les petits conflits.

- C'est bien, ça rend service. Ça peut éviter la punition pour les enfants en conflit.
- Ça peut nous servir dans notre vie de tous les jours. C'est comme des leçons de vie. Mais il ne faut pas intervenir dans des situations dangereuses.
- Ça donne des responsabilités.

Quelques précisions :

- Un médiateur peut intervenir même s'il n'est pas appelé.
- Lorsqu'un médiateur est appelé et que l'un des enfants en conflit dit que finalement tout est réglé, il faut s'assurer auprès de l'autre enfant que c'est bien la vérité, que les deux sont d'accord.
- Penser à laisser un temps de calme avant de faire une médiation quand les deux sont trop énervés.